



Dette contractée pendant mariage

Par **elit_old**, le **13/12/2007** à **17:24**

Voilà mon soucis :
Mon ex-femme ayant contracté un crédit cétélem de 15000 € sans m'en avertir pendant notre mariage, me voilà rattrapé par les huissiers qui me demande la somme du 15000 € dans les plus brefs délais.
Ne possédant pas cette somme et étant fiché FICP après que mon ex ait arrêté de payer toujours sans m'en avertir, je ne peut donc pas obtenir de prêt pour rembourser cette somme tout pendant que je suis fiché FICP.
Comment puis-je m'en sortir en sachant que je travaille et que je n'ai aucun prêt ailleurs donc pouvant rembourser la dette mais pas en une seule fois.
Merci de me répondre.